

Bruxelles, 4 octobre 2018

Etude Belfius Finances Locales 2018

Communes de la Communauté germanophone : budgets 2018 et évolution sur les 6 dernières années

Fidèle à la tradition, Belfius Banque présente son état des lieux des finances locales. Une étude qui, cette année, porte non seulement sur les budgets communaux 2018 mais s'attache également, à la veille des élections d'octobre, à dresser l'évolution des finances locales au cours de la mandature qui s'achève.

En complément de l'étude relative à l'ensemble des pouvoirs locaux des trois Régions du pays (à télécharger via <https://research.belfius.be/fr/finances-locales/>), Belfius a également procédé à une analyse détaillée des finances communales pour la Communauté germanophone.

Parmi les chiffres et tendances pour les communes germanophones, épinglons notamment :

- La Communauté germanophone compte 9 communes localisées dans la province de Liège qui abritent 76.920 habitants, soit 2,1% de la population wallonne et 7% de la population de la province. La population moyenne communale est de 8.547 habitants mais avec des disparités significatives au nord¹ (11.680 habitants en moyenne) et au sud² de la Communauté (6.040 habitants). Le nord de la Communauté regroupe ainsi des communes proportionnellement plus urbaines et mieux équipées, tandis que les communes du sud ont un caractère rural plus prononcé.
- Pour 2018, les communes germanophones ont inscrit à leur budget initial un montant total de **dépenses ordinaires** à l'exercice propre correspondant à **1 260 EUR par habitant** (moyenne régionale : 1 469 EUR par habitant). Depuis le début de la présente mandature, les dépenses ordinaires de ces communes ont progressé à un rythme +3,6% par an en moyenne (moyenne pour l'ensemble des communes wallonnes : +2,0%). Toutefois, les communes du sud de la Communauté présentent un niveau de dépenses sensiblement plus élevé de 1.328 EUR par habitant (moyenne des communes du nord : 1.216 EUR par habitant)

¹ Eupen, Kelmis, Lontzen, Raeren

² Amel, Bullingen, Burg-Reuland, Butgenbach, Sankt-Vith

- Les **dépenses de personnel** (hors personnel enseignant) budgétisées pour 2018 s'élèvent à **501 EUR par habitant** (moyenne régionale : 575 EUR/hab.). Au cours de la législature, cette catégorie de dépenses, qui est proportionnellement la plus importante dans les budgets communaux, affiche une croissance moyenne annuelle de seulement +2,9%, soit moins que le taux de croissance moyen de 3,6% pour l'ensemble des dépenses ordinaires. Néanmoins, les communes germanophones du sud de la Communauté se distinguent par une croissance plus soutenue de leur dépenses de personnel au rythme de 4% par an (contre 2,2% pour les communes du nord).
- Depuis la constitution des zones de police et plus récemment des zones de secours, les **dépenses de transfert** occupent une place déterminante dans les budgets des communes wallonnes (plus de 30% des dépenses totales). Ces transferts constituent par ordre d'importance la deuxième catégorie de dépenses ordinaires.
- La dotation que les communes de la Communauté germanophone ont budgétisé en 2018 pour équilibrer le budget de **leur CPAS** représente en moyenne **94 EUR par habitant**, soit nettement moins que la moyenne régionale de 138 EUR par habitant. Au sud de la Communauté germanophone, la dotation au CPAS n'est que de 49 EUR par habitant en moyenne, soit 2,5 fois moins que dans les communes du nord. Ces dernières, davantage peuplées, affrontent en effet davantage de défis sociaux. D'ailleurs, depuis le début de la mandature, les dépenses communales en faveur du CPAS ont évolué selon un rythme plus soutenu de +4,3 par an en moyenne au nord de la Communauté, contrastant avec un repli de 0,6% par an en moyenne dans les communes du sud.
- Les communes consacrent également des moyens importants à la politique de sécurité, que ce soit au travers de la dotation à leur zone de police, ou de la zone de secours. C'est ainsi que les communes germanophones consacrent en moyenne **62 EUR par habitant à leur zone de police et 31 EUR par habitant à leur zone de secours** (moyenne régionale : respectivement 135 EUR/hab. et 57 EU/hab.). Les communes germanophones du nord, plus urbaines, doivent consacrer d'avantage de moyens à leur zone de police : 74 EUR par habitant (42 EUR par habitant dans les communes germanophones du sud).
- Les **recettes fiscales** inscrites aux budgets 2018 des communes germanophones correspondent à **623 EUR par habitant** (contre 703 EUR par habitant pour la région wallonne) , un montant qui a augmenté de 4,4% en moyenne par an au cours de la mandature (contre 4,1% pour l'ensemble des communes wallonnes). Les **additionnels à l'IPP** représentent **207 EUR** par habitant (moyenne régionale : 271 EUR/hab.) et les **additionnels au précompte immobilier 281 EUR par habitant** (moyenne régionale : 265 EUR/hab.). Notons des recettes fiscales sensiblement supérieures dans les communes germanophones du nord (702 EUR par habitant, soit un montant comparable à la moyenne régionale wallonne, contre 500 EUR par habitant dans les communes du sud), communes présentant un niveau de revenu sensiblement plus élevé que leurs homologues sudistes.
- En Communauté germanophone, **l'excédent des communes à l'exercice propre** correspond à **64 EUR par habitant**. Cet excédent à l'exercice propre est resté stable au cours de l'actuelle mandature. À **l'exercice global**, le solde dégagé par les communes germanophones dans les budgets 2018 s'établit à 43 EUR par habitant. Les communes du sud dégagent un solde à l'exercice propre sensiblement plus élevé (soit 109 EUR par habitant) que les communes du nord (35 EUR par habitant). Cet excédent confortable permet aux communes du sud d'opérer un autofinancement plus important de leurs des dépenses d'investissement (par le biais d'un transfert au budget extraordinaire).



- Sur l'ensemble de la mandature, le taux de croissance moyen annuel des **investissements** dans les budgets des communes germanophones est en léger recul de -1,7% en moyenne et par an. Plus d'un quart **du montant total des investissements budgétisés concerne la voirie (27%)**. Au sud de la Communauté, cette proportion atteint toutefois 43% contre 17% dans les communes du nord qui doivent faire face à d'autres défis, notamment dans le domaine de l'enseignement (37% de leurs investissements). Sur base des budgets 2018, les investissements s'élèvent à **411 EUR par habitant** (moyenne régionale wallonne : 464 EUR/hab.).

Pour plus d'infos, voir tableau « Communes de la Communauté germanophone » jointe en annexe.

Contact presse

Ulrike Pommée, ulrike.pommee@belfius.be / press@belfius.be / + 32 2 222 02 57

Research

Geert Gielens : geert.gielens@belfius.be / +32 2 222 70 84

Arnaud Dessoay: arnaud.dessoay@belfius.be / +32 2 222 31 16

Anne-Leen Erauw: anne-Leen.Erauw@belfius.be / +32 2 222 56 10

Geoffrey Filleul : geoffrey.filleul@belfius.be / +32 2 222 63 68

